



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 avril 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Stationnement au bord du lac - Interrogations sur les nouvelles mesures

Résolution Demande à la Municipalité de réfléchir aux propositions suivantes :

- 1) Rendre a minima le stationnement gratuit le soir, la nuit, les week-ends et jours fériés ;
- 2) Proposer une solution de stationnement longue durée à tarif abordable comme c'est le cas dans d'autres communes voisines, en le fixant au maximum à CHF 10.00 par jour, par exemple ;
- 3) Introduire un abonnement réservé aux habitants et habitantes de Pully leur permettant de stationner plus longtemps à un tarif préférentiel.

Le Conseil communal de Pully,

vu la résolution citée en titre de Mme Tânia Gazzola,

décide

1. de soutenir la résolution.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 30 avril 2025